

Financements

Afin de finaliser votre inscription, il faudra vous munir d'un mode de règlement :

1) Paiement en 2, 3 ou 4 fois

Si vous souhaitez régler en 2, 3 ou 4 fois, le mode de règlement s'effectuera uniquement à l'aide d'une Carte Bancaire et de la pièce d'identité du même compte. Le titulaire du compte bancaire devra être présent le jour du règlement.

2) Paiement en 2 fois

2 chèques de 50% du montant total de votre formation :

- Le premier chèque sera encaissé le jour de l'inscription
- Le second dix jours avant le début de votre formation

Les Cartes Bancaires de compte professionnel ne sont pas admises.

3) Le permis à 1 €uro

Suite à votre évaluation, nous vous remettons :

- un contrat de formation « permis à 1 € par jour »,
- l'attestation de garantie financière
- Le R.I.B. de notre Centre de Formation

Ces documents devront être remis à votre banque

4) Utilisez votre CPF (compte personnel de formation) pour financer votre permis B

4 ETAPES simples, dans lesquelles le CFB peut vous accompagner.

1. Ouvrez votre compte CPF

Si ce n'est pas déjà fait vous devez créer votre compte CPF. Pour cela, il suffit de vous munir de votre numéro de sécurité sociale, l'ouverture prend moins de 5 minutes. **PREREQUIS : Le nombre d'heures CPF doit être supérieur ou égal au nombre d'heures de formation.**

2. Contactez-nous !

Et demandez votre devis personnalisé au CFB

3. Demandez votre financement

Vous pouvez ensuite effectuer votre demande de financement auprès de votre financeur, (du pôle emploi si vous êtes demandeur d'emploi ou auprès de votre OPCA si vous êtes salarié). Cette demande peut être faite en ligne, via votre CPF :

- 1. Rechercher une formation
Dans le CPF, cliquer sur "Rechercher une formation", puis saisir le mot clé : "permis B" et cliquer sur "Faire cette formation".
- 2. Créez votre dossier de formation
Engager les heures CPF et cliquer sur "Créer mon dossier de formation".

- 3. Finalisez votre dossier de formation
Complétez le dossier en ligne, en suivant les indications.

4. Votre inscription

A la suite de votre demande, vous recevrez l'accord de votre financeur pour le financement de votre formation. C'est uniquement avec cet accord et avec le règlement de la partie non prise en charge (dans le cas où la totalité de la formation n'est pas prise en charge), que nous pourrons procéder à une inscription CPF.

5) Le CFB accepte également les chèques cadeau Kadéos :

Uniquement les chèques kadéos infini et Horizon

Montant maximum : 500€

Pour les formations professionnelles, des sources de financements sont à votre disposition.

Nous vous accompagnons pour constituer votre dossier de financement.
Contactez-nous pour en savoir plus au 02 37 46 81 07.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.